

Séance du 21 juin 2024 18 heures 30

Membres en exercice :

11

Date de la convocation:

vingt et un juin deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis CHASTRUSSE

Présents : 9

Présents : Francis CHASTRUSSE, Didier LAJUGIE, Jean-Jacques LAJUGIE, STEPHANE PRUNIERE, CHRISTINE BOSREDON, FLORENCE LAFAGE, AGNES LEBRUN REDOULOUX, TATIANA MIERMON, JEAN-MARC PARJADIS

Votants: 11

Représentés: Nathalie LEYDIS représentée par TATIANA MIERMON, AGNES EHRENFELD représentée par Francis CHASTRUSSE

Secrétaire de séance: TATIANA MIERMON

Objet: Don à la commune - DE_013_2024

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que :

Lors des travaux de restauration du Retable et des Statues de l'Église Saint Pierre, la fondation du Patrimoine, à recueilli sous forme de mécénat la somme de 5 226.40€.

Les travaux sont terminés et payés.

Le Conseil Municipal doit maintenant délibérer, pour pouvoir encaisser ces dons.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A NADAILLAC DE ROUGE les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Francis CHASTRUSSE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 24/06/2024
et publié ou notifié
le 26/06/2024

de faire, Francis CHASTRUSSE.

